**Ordre National du Mérite**



**Section Départementale de Meurthe-et-Moselle**

**Courriel :** **contact.onm54@gmail.com** **- Site internet :** [**www.section54.anmonm.com**](http://www.section54.anmonm.com)

**La Lettre Bleue n° 88**

|  |  |
| --- | --- |
|  | **Edito du Président** |
| Chers Compagnons,Depuis le début du mois de mars, avec la pandémie du COVID 19, notre monde, notre pays traversent une crise profonde. Tous les domaines sont touchés par ce fléau, qu’il s’agisse de l’économie, de la vie sociale, de l’organisation du secteur de la santé… Beaucoup de nos concitoyens sont inquiets sur un avenir proche qui s’annonce bien difficile en matière d’emploi, de difficulté de vie et de la remise en cause de nos certitudes.Ayons une pensée pour toutes les personnes atteintes par la maladie, les familles, les amis, les trop nombreuses victimes décédées prématurément.Le mouvement associatif n’a pas non plus échappé à la crise et avec courage et conviction, beaucoup de bénévoles se sont investis dans des actions visant à aider les autres, qu’ils soient vivement remerciés.En ce qui concerne plus particulièrement notre association, je veux exprimer toute notre solidarité à nos Compagnons qui ont été touchés de près ou de loin par le virus et leur souhaiter un bon rétablissement.En application des règles de confinement, toutes les activités des sections, rencontres, A.G., ont été suspendues ; il en est de même au niveau de l’association nationale qui a reporté à décembre la traditionnelle A.G. de juin.Notre comité s’est réuni à 3 reprises, en visioconférence, afin de maintenir le lien qui nous unit, de prendre des nouvelles des membres de la section, mais aussi de nos anciens et de traiter les affaires courantes.Il a ainsi été décidé par le comité, conformément à nos valeurs de solidarité, d’attribuer une aide exceptionnelle, de 2000 €uros à une association reconnue pour l’aide à des étudiants en très grande difficulté du fait du confinement et en manque de ressources, notamment pour la nourriture (environ 450 sur l’agglomération).En fonction des décisions prises par le Gouvernement en matière de rassemblement, nous vous proposerons de tenir notre A.G. à l’automne, dans des conditions qui seront précisées ultérieurement.Mais aussi, dès que possible, nous reprendrons nos activités et, en particulier, sur ce que nous pourrons organiser dans le cadre de l’année « de Gaulle ».Vous pouvez compter sur l’ensemble des membres du comité à mes côtés, pour que notre section reprenne ses actions, nous comptons sur votre soutien.Compte-tenu des contraintes actuelles, cette « Lettre Bleue » est éditée en format 21 x 29,7 et elle est adressée par messagerie électronique aux membres de l’association disposant d’une adresse internet et par courrier postal pour les autres adhérents. |

*Association nationale placée sous le Haut Patronage du Président de la République*

*et la Présidence d’Honneur du Grand Chancelier de l’ordre de la Légion d’Honneur, Chancelier de l’ordre national du Mérite.*

*Reconnue d’utilité publique par Décret du 28.01.1987*

***Page N°1***

|  |
| --- |
| **Repas de la « fête des Rois » au lycée hôtelier « Stanislas »****à Villers-lès-Nancy le 4 février 2020 - Par Jean-René Majewski**Les Compagnons de la section départementale de Meurthe-et Moselle de l’ordre national du Mérite se sont retrouvés pour le repas annuel de la « fête des rois » au restaurant du lycée hôtelier « Stanislas » à Villers-lès-Nancy le mardi 4 février 2020, repas préparé et servi par les jeunes apprentis du site. Précédant le repas, notre Président Jean-Louis Thiébert, accompagné des membres (7) du comité directeur, s’est adressé aux compagnons présents pour un discours de bienvenue et pour dérouler le calendrier prévisionnel des activités et manifestations futures (entre temps, malheureusement, bousculé suite aux mesures gouvernementales Covid-19 comme vous le savez).En fin de repas, la traditionnelle « galette » nous a permis de « tirer les rois avec pour reine Romaine Boilley et pour roi Armand Hullar. Ils se sont vus remettre de la part de la section départementale, non seulement leur couronne, mais également, pour chacun, un paquet cadeau contenant friandises et champagne. Un moment de convivialité́ apprécié́ par les quatre-vingts Compagnons présents ! |
|  |  |
| Notre Président Jean-Louis Thiébert et les membres du Comité Directeur de la Section de Meurthe-et-Moselle lors du discours de bienvenue | Romaine Boilley (notre reine), Geneviève Gabriel (Vice-Présidente et en charge de la commission entraide-solidarité), Armand Hullar (notre roi) et Jean-Louis Thiébert |

|  |
| --- |
|  |
| **Prix du civisme 2019 par Thierry Marchal**Remise du 2ème prix national du civisme pour la jeunesse à Lorène Maca, jeune fille de 16 ans, habitant à Serres, près de Lunéville en Meurthe-et-Moselle, lors d’une cérémonie à Paris le 3 décembre 2019.Notre section départementale avait mis à l’honneur Lorène Maca lors de l’Assemblée Générale le 23 mars 2019 pour son courage et son initiative exemplaire qui a permis de sauver une jeune fille perdant subitement connaissance lors d’une soirée à laquelle elles participaient. Ne connaissant pas cette jeune fille, Lorène qui effectue une formation de Jeune Sapeur-Pompier est tout de suite intervenue et a pratiqué les premiers gestes, dont un massage cardiaque, dans l’attente de l’arrivée des secours. Elle a ensuite expliqué au médecin du SMUR le déroulement de la situation, lequel l’a félicitée pour ses initiatives.Le dossier de Lorène a été transmis par le comité départemental aux instances nationales de l’ordre national du Mérite pour concourir au prix national du civisme pour la jeunesse. Le 2ème prix national individuel lui a été attribué et, comme pour tous les lauréats, il lui a été remis lors d’une cérémonie tenue le 3 décembre 2019 à Paris dans les locaux de l’ESCP Europe, en présence du Président National de l’Association, de personnalités et devant l’ensemble des Présidents des sections départementales et des accompagnants dont les parents de Lorène et du Président de l’UDSP 54 M. Gérald Vial.***Page N°2***Au programme de la journée, les lauréats ont pu découvrir, le matin, l’Hôtel National des Invalides et participé, le soir, à la cérémonie de ravivage de la Flamme à l’Arc de Triomphe. |
|  | G:\ONM\Assemblée Générale-de l'ONM à Paris le 03 12 2019.jpg |
|  |
| **Chers Compagnons,****Nous vous adressons le rapport financier 2019 présenté par notre Trésorier Alain Cadré.****Ce rapport a été examiné par les 2 vérificateurs aux comptes Jean-Claude Barral et Jean-Pierre Balberde, il a fait l’objet d’un compte-rendu ci-dessous.** **Nous demeurons à votre disposition pour vous apporter toutes les précisions que vous souhaiteriez et vous demandons de nous faire part de votre éventuelle opposition ou réserve à l’adoption de ce rapport.****RAPPORT FINANCIER** **exercice 2019****par Alain Cadré, Trésorier****LE COMPTE DE FONCTIONNEMENT**Le compte de résultat de l’année 2019 fait apparaitre :* Des recettes s’élevant à **28 781 €**
* Des dépenses s’élevant à **27 474 €**

Dégageant un résultat excédentaire de **1 307 €.**Les recettes sont constituées par :* L’encaissement de cotisations pour un total de 9 162 € dont la moitié est reversée à l’association nationale,
* L’encaissement de revues pour un total de 1 570 € entièrement reversé
* Des dons de nos adhérents pour 2 482 € : ces dons étant entièrement consacrés à nos actions d’entraide et de solidarité,
* Les recettes de participation aux repas et manifestations pour 11 445 €
* Les abandons de frais que l’on retrouve en charges pour 3 187 €
* Diverses recettes pour 936 € dont 852 € de produits financiers.

Les dépenses se décomposant ainsi :* Les reversements de cotisations et revues pour 6 153 €
* Les frais de repas et manifestations pour 13 171 €
* Les frais d’affranchissement de la Lettre bleue pour 1 416 €
* Les achats de fournitures pour 118 €
* L’assurance Responsabilité civile pour 117€
* Les frais de déplacement pour 169 €
* Les actions d’Entraide-Solidarité et Education citoyenne pour 2 193 €
* Divers autres frais et charges pour 950 €
* Et les abandons de frais pour 3 187 €.

**LA SITUATION FINANCIERE** Au 31 décembre 2019, le solde du Compte courant au Crédit Mutuel s’élève à 7 346 € auquel s’ajoute 15 000 € répartis en 3 bons de caisse. Compte tenu de l’excédent de cet exercice le report à nouveau s’élève à 22 392 €. |
| ***Page N°3*****Compte-rendu des vérificateurs aux comptes de l’année 2019**Nous soussignés, messieurs Jean Pierre BALBERDE et Jean Claude BARRAL, élus lors de l’assemblée générale du 11 mars 2017, déclarons avoir contrôlé la comptabilité de l’exercice 2019.La section comprend 327 adhérents.En présence du président de la section O.N.M. 54 nous avons vérifié les factures et pièces justificatives présentées par le trésorier (relevés bancaires).Sur la demande du siège, les comptes de la section lui ont été adressés dans la deuxième quinzaine de janvier.Nous pouvons certifier que les comptes annuels sont réguliers et sincères et reflètent l’image réelle des opérations de l’exercice 1er janvier – 31 décembre 2019 ainsi que la situation patrimoniale et financière de l’Association Nationale de Membres de l’Ordre National du Mérite, section 54.En conséquence, nous vous demandons de prendre acte de l’exactitude de la gestion de Monsieur Alain Cadré et nous vous remercions de bien vouloir lui donner quitus de l’exercice 2019 et nous lui adressons nos vifs remerciements pour le travail accompli. Fait à Nancy, le 12 juin 2020. Les vérificateurs aux comptes,Jean Pierre Balberde Jean Claude Barral |
| **Le carnet depuis novembre 2019**Nouveaux adhérents :François WILDENBERG – Nancy – ChevalierClaude MEISTELMANN – Nancy – ChevalierAnge MICAELLI – Bulligny - ChevalierRadiations pour démission :Bernard GAUTHIER – Nancy – OfficierGinette SESMAT – Dieulouard - Officier Les Compagnons qui nous ont quittés :Pierre DIDIER – Montreux - Chevalier – DCD le 20/03/2019Jean-Noël KRUUM – Saint-Raphaël – Chevalier – DCD le 24/10/2019André BALTZ – Cirey-sur-Vezouze – Chevalier - DCD le 19/11/2019Fernand CAEL – Saint-Dié-des-Vosges – Officier – DCD le 09/01/2020François SPENS – Nancy – Officier - DCD le 21/05/2020 |

**Rappel :**

**Cotisation 2020**

**Si vous ne l’avez pas fait à réception de la lettre d’appel adressée en début d’année, nous vous remercions de vous acquitter de la cotisation 2020 fixée à 30€ (et revue 10€).**

**Nous vous rappelons que la cotisation (et le don éventuel) nous permet de financer nos actions de solidarité, nos prix du civisme et de l’éducation citoyenne. Cette somme versée fait l’objet d’un reçu fiscal établi par le siège national ouvrant droit à une déduction fiscale de 66% du montant, hors revue.**

**Merci, nous comptons sur vous.**

*Dépôt Légal N°970du 15/02/95 – ISSN n°1291 – 6102*

*Responsable de la publication et de la rédaction :*

*Jean-Louis THIEBERT – 38, impasse de Montreville 54000 NANCY*

***Page N°4***